



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ambassade d'Algérie
en France

سفارة الجزائر
بفرنسا

Communiqué de l'Ambassade d'Algérie en France

Tout en saluant l'élan de solidarité manifesté par les membres de la Communauté nationale établie en France, l'Ambassade d'Algérie à Paris, ainsi que l'ensemble des Représentations Consulaires en France réitèrent leur entière disposition à accompagner cet effort louable qui vient se joindre à l'action d'envergure menée par l'Etat afin de triompher de la pandémie COVID-19.

Le noble esprit de patriotisme et de générosité, animant les membres de notre diaspora, s'est traduit sur le terrain par un important afflux de dons qui a été/ou est en cours d'acheminement vers le pays avec le concours de nos représentations consulaires.

Dans l'objectif d'une optimisation de cet effort collectif, l'Ambassade d'Algérie en France rappelle qu'un dispositif a été mis en place par l'Etat facilitant ainsi la concrétisation des opérations de collecte et/ou d'acheminement de dons (concentrateurs d'oxygène).

Ce dispositif tient compte de la nature de chaque opération et permet aux différents initiateurs (associations, collectifs et particuliers) de mener à bien leurs actions, selon le type de destinataires :

1- A destination du Ministère de la Santé

Concernant les opérations de collecte et d'acheminement de dons initiés à partir de la France à destination du Ministère de la Santé (Pharmacie Centrale des Hôpitaux), les donateurs sont invités à prendre attache avec les Représentations Consulaires territorialement compétentes à l'effet de solliciter la délivrance de l'« **Autorisation d'acheminement de dons** », conformément au communiqué de l'Ambassade du 06 août 2021.

Cette autorisation sera délivrée dans les 24 heures suivant le dépôt du dossier y afférent.

2- A destination des associations, domiciliées en Algérie :

Concernant les opérations de collecte et d'acheminement de dons initiés à partir de la France, les donateurs doivent s'assurer que leurs destinataires se sont acquittés des procédures fixées par le Ministère de l'Industrie Pharmaceutique dans son communiqué publié le 29 juillet 2021.

Les opérations initiées dans ce cadre ne sont pas soumises à une autorisation préalable délivrée par l'Ambassade.

3- A destination des particuliers et à usage personnel :

Concernant les opérations de dons de concentrateurs d'oxygène et autre dispositif médical utilisé en riposte à la pandémie par **des particuliers à usage personnel**, il convient de rappeler que le Ministère de l'Industrie Pharmaceutique a mis en place une mesure exceptionnelle facilitant ces opérations.

Cette mesure exempte, à titre exceptionnel, les donateurs des autorisations requises pour ce type d'équipement médical, tel que précisé dans le Communiqué dudit ministère daté du 26 juillet 2021. Aussi aucun document ne sera nécessaire.

L'Ambassade d'Algérie tient par le rappel de ces dispositifs à rassurer les membres de la communauté nationale et à lever toute équivoque sous-entendant l'existence d'entraves à sa mobilisation naturelle. Il s'agit comme l'atteste la tournée de l'Ambassadeur d'Algérie en France ces dernières semaines, sur instruction de Monsieur Président de la République, de trouver les voies et moyens de travailler main dans la main, dans l'intérêt de la nation.

L'encadrement par l'Ambassade des dons à destination du Ministère de la Santé (Pharmacie Centrale des Hôpitaux) est une mesure d'appoint aux dispositifs régissant les dons à usage personnel ou à destination des associations cités ci-dessus.

Face à cette crise sanitaire singulière, il est important d'unir nos efforts. Les portes de notre Représentation diplomatique et Postes consulaires sont et resteront toujours ouvertes à notre diaspora, dont l'exemplaire attachement au pays empreint de fierté demeure une source d'inspiration pour l'ensemble des communautés en France et au-delà.

Les services de l'Etat veillent à une répartition efficiente des moyens de lutte contre la pandémie sur l'ensemble du territoire national.

Nul doute que le sens patriotique qui n'a jamais failli à la diaspora algérienne de tous temps inscrit cet élan de solidarité dans le même esprit, celui d'une Algérie, dans ses quatre points cardinaux, unie dans la douleur face à l'adversité.

Paris, le 10 août 2021

